

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 75

3^{ème} trimestre
2020

Paysage d'automne

Les conseillers délégués





édito



sommaire

DOSSIER :

Les conseillers délégués
>>p. 3 & 4

HISTOIRE LOCALE :

A la claire fontaine>> p. 5 à 7

ACTUS MUNICIPALITÉ,

VILLAGES >>> p. 8 à 13

VIE SCOLAIRE >>> p. 14

DÉLIBÉRATIONS DU CM p. 15

ETAT CIVIL >>> p. 16

ANIMATIONS >>> p. 16

ASSOS INFOS >>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H – 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus , vie scolaire, vie
socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

L'été privé des traditionnelles fêtes locales nous a paru bien trop calme. L'agitation qui règne habituellement autour de nos places de villages au cours des chaudes soirées des deux mois de vacances, nous a terriblement manqué. On peut dire que l'été 2020 ne nous laissera pas un souvenir impérissable.

Fort heureusement, nos jeunes ont pu compter sur les activités nautiques du plan d'eau intercommunal et sur les animations proposées par les nouvelles gérantes du restaurant du lac.

Durant ces deux mois, l'équipe municipale s'est particulièrement attachée à travailler à l'organisation de la rentrée scolaire.

La crise sanitaire ayant fortement dégradé la scolarité des enfants, nous avons décidé de mettre tout en œuvre pour que le déroulement de cette nouvelle année scolaire ne soit pas trop perturbé. La COVID-19 ne doit, en aucun cas, être le prétexte à l'accroissement des inégalités. Il est donc capital que nos élèves aient la possibilité d'accéder aux apprentissages le plus équitablement possible.

Si la situation sanitaire n'est toujours pas maîtrisée, en revanche le protocole allégé nous a permis d'aborder la rentrée plus sereinement.

Nos craintes étaient de devoir fermer une classe voire, l'école.

Nous avons embauché un agent supplémentaire afin de pallier aux tâches de nettoyage et de désinfection des locaux dues à la COVID-19. Ce 1er trimestre a pu se dérouler normalement et nous espérons qu'il en sera ainsi toute l'année.

Nous ne relâcherons pas notre vigilance et nous comptons toujours sur l'aide de tous, agents communaux, personnel périscolaire, enseignants, parents et enfants qui s'adaptent incroyablement aux situations sans cesse évolutives.

Ensemble nous réussirons cette année scolaire.

Patricia TESTA

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

La fonction de Conseiller municipal délégué est régie par les articles L 2122-18 et L 2122-20 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

« -Le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à des membres du conseil municipal en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation

- le membre du conseil municipal ayant démissionné de la fonction de maire pour respecter le régime du cumul des mandats, ne peut recevoir de délégation jusqu'au terme de son mandat de conseiller municipal ou jusqu'à la cessation du mandat ou de la fonction l'ayant placé en situation d'incompatibilité..... »

Madame le Maire a donné délégation à 2 conseillers municipaux

Nous leur avons demandé d'apporter quelques précisions sur la tâche qui leur incombe.

Virginie Arseguel, vous êtes conseillère déléguée dans le domaine des "affaires administratives", quelles sont les motivations qui vous ont poussé à accepter cette fonction ?



Je suis depuis 2014 élue conseillère municipale. Lors des séances des conseils municipaux, et des réunions des commissions municipales, j'étais dès lors régulièrement conviée à être « la secrétaire de séance ». A l'occasion des scrutins électoraux, j'étais inévitablement désignée par le Maire « secrétaire du bureau de vote ».

Par conséquent, aujourd'hui ma fonction est « officialisée » !

En quoi consiste votre tâche ?

Je procède à la rédaction des comptes rendus des conseils municipaux et à celle des procès-verbaux lors des diverses élections. Je suis chargée également de prendre des notes au cours des différentes réunions qui se tiennent en Mairie.

Cette tâche demande de la rigueur et un certain travail de recherche quant aux différents textes de lois et décrets d'application. Le sujet est très vaste vu que les affaires administratives touchent tous les domaines d'actions du Conseil Municipal.

Votre rôle ?

De ce fait, je suis un soutien pour Madame le Maire et pour les adjoints. Je les assiste, lorsqu'ils le souhaitent dans les différentes démarches administratives leur incombant.

Le mot de la fin ...

C'est avec beaucoup de fierté que j'exerce cette délégation que Madame le Maire m'a fait l'honneur de me confier après les élections de Mars 2020. Je mettrai tout en œuvre pour lui apporter l'aide nécessaire à l'exercice de ses fonctions.



Christophe Gonçalves, conseiller délégué en matière de « communication, s'exprime sur ses nouvelles fonctions électives.

Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à accepter cette délégation ?

Installé à Mercus avec ma famille depuis une quinzaine d'années, j'ai dès lors souhaité participer activement à la vie de la commune.

J'ai été élu délégué des parents d'élèves de l'école de Mercus fréquentée par mes deux enfants.

Educateur, joueur et dirigeant au sein du club de football, l'Etoile Olympique Mercusienne, j'ai impulsé et participé à la création de l'EF SPAM.

Sur proposition de Patricia Testa, j'ai intégré le conseil municipal lors des élections intermédiaires d'octobre 2017.

Aussitôt, j'ai souhaité participer à l'amélioration du cadre de vie de nos administrés, tout en promouvant l'image de marque de Mercus-Garrabet.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Pouvez-vous nous apporter quelques précisions quant au rôle que vous jouez désormais ?

Mon mandat de conseiller municipal a été renouvelé en Mars 2020. A l'issue de ce scrutin, Madame le Maire m'a fait l'honneur de me nommer conseil délégué en matière de communication.

Cette fonction électorale m'a permis d'occuper la vice-présidence de la commission correspondante, dont j'ai la charge en cas d'empêchement de Madame le Maire.

Parlez-nous du fonctionnement de la commission dont vous êtes chargé Madame le Maire

Elle est composée de 7 conseillers municipaux. ,

Je précise que l'on retrouve dans chacune des commissions communales au moins l'un (e) d'entre eux. Ceci afin de faciliter la transmission des informations.

La commission se réunit environ 1 fois par mois

A la demande des membres, Madame le Maire invite Yvette Lorenzo, chargée de la rédaction du

bulletin municipal, à participer à ces réunions. Ceci afin de lui permettre de prendre note des suggestions de sujets susceptibles de faire l'objet d'un article dans un prochain numéro. Yvette établit ainsi un lien entre la population et les élus.

Les projets en matière de communication?

Notre cher Bulletin Municipal a été durant des années le seul outil de communication. Ce document qui continuera à être édité et distribué trimestriellement sera complété par des moyens d'information plus modernes.

Au lendemain de l'installation du conseil municipal, une page « face book » a été créée.

Actuellement, nous travaillons à la mise en place d'un site Internet. Il devrait être complet début 2021.

Dans un premier temps, probablement début Novembre, une page de garde portant mention « en travaux » sera installée.

Ensuite, au cours du dernier trimestre 2020, le service « réservation et paiement en ligne de la

cantine scolaire, sera ouvert.

Enfin, lorsque le site sera opérationnel, le bulletin municipal sera disponible en version digitale. Ceci afin de permettre aux personnes qui résident occasionnellement sur la commune de garder un lien avec cette dernière.

D'autre part, le conseil municipal animé par la volonté d'être au plus près de la population, souhaite organiser des rencontres où les administrés pourront s'exprimer et proposer de mettre au service de la collectivité leurs compétences. Cette pratique concerne essentiellement la réalisation de certains projets. Toutefois, elle est actuellement interdite par la situation sanitaire que nous vivons.

En conclusion ?

Comme vous pouvez le constater, le conseil municipal animé par la volonté d'être au plus près des administrés modernise, tout en la diversifiant sa façon de communiquer. Nous espérons qu'ainsi jeunes et moins jeunes y trouveront leur compte.



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, cet espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».

A la claire fontaine

Le lavoir de la place



Dans les années 50

Entre les années 1980-2020



Situé au centre du village, cet espace communal par excellence, connu de tous sous la dénomination "lavoir de la place" est composé de 2 parties :

Le lavoir

Protégé du soleil et des intempéries par 3 murs de pierres et 1 toit de tuiles, il est juxtaposé à l'école.

Dans un proche passé, été comme hiver, pendant des décennies les femmes se retrouvaient régulièrement dans ce lieu public, pour y faire la lessive et échanger sur la vie du village. Composé de deux bassins, le plus petit étant réservé exclusivement au rinçage, il était vidé et nettoyé ponctuellement par les lavandières, la veille de "grande lessive". Cette opération concernait essentiellement le lavage des draps de lits (environ 1 fois par mois) et des couvertures ou couvre lits. La procédure de lavage des draps de lits durait quasiment une journée entière. Ils étaient tout d'abord mis à tremper dans un récipient contenant de l'eau bouillante et de la cendre. Une fois refroidis, égouttés sommairement et mis dans des corbeilles, on les transportait à l'aide d'une brouette jusqu'au lavoir,

où ils étaient savonnés et rincés à grande eau. Les plus âgés d'entre nous se souviennent qu'à l'approche du mariage de leur fille, les mères venaient y laver son "trousseau". Composé de parures de lit, torchons, serviettes de table, mouchoirs, serviettes éponges et gants de toilette, ce linge de maison portait les initiales de la jeune fille brodées à la main. Il remplissait l'armoire du domicile des nouveaux mariés. Durant la période hivernale, la température de l'eau avoisinait +5°. Aussi, afin de se protéger de l'onglée, les femmes se munissaient de gants en caoutchouc qu'elles enfilaient par-dessus des gants en laine

La fontaine

Alimentée par le château d'eau de « Darnas », la fontaine pourvue de 2 becs, remplissait deux bacs se déversant dans le lavoir. Autrefois, muni d'un broc ou d'un seau, chacun venait y recueillir l'eau nécessaire à la vie du foyer. Certains y rinçaient la salade, et, même, en période automnale les cèpes..... Il n'était pas rare d'y voir des villageois, s'arrêter pour étancher leur soif, après une rude journée pas-

HISTOIRE LOCALE

sée dans les champs.... Les enfants y jouaient en faisant naviguer des morceaux de bois. En période de sécheresse, à l'époque où l'usage des tuyaux d'arrosage n'était pas monnaie courante, son eau, transportée à l'aide d'un arrosoir par les jardiniers(es), favorisait la croissance des légumes plantés dans les potagers avoisinants

Les villageois possédant une automobile venaient y nettoyer régulièrement la carrosserie de leur véhicule.

A l'occasion de la fête locale, la fontaine remplissait le rôle de réfrigérateur pour les bouteilles de bière, limonade ou autres jus de fruit dont danseurs et musiciens se désaltéraient.

Mais, Attention !!! il était formellement interdit de déverser dans les bacs un quelconque produit, car le bétail, de retour des pâturages, venait s'y abreuver.

Cette structure victime des caprices du temps, a été remodelée au début des années 80.

Hélas, au fil des années elle est devenue un en-

droit insalubre ou ordures, et excréments jonchaient le sol....

Petit à petit ces lieux emblématiques ont perdu de leur utilité : chaque habitation a été desservie en eau potable, les lave-linge ont fait progressivement leur apparition, les exploitations agricoles ont disparu, un réfrigérateur mobile est mis à disposition du comité des fêtes..... Modernisation oblige....

Inscrit dans le programme de rénovation de la place J. Marie Saurat, le conseil municipal a décidé de modifier ce lieu chargé d'histoires. Il vient d'être transformé en espace public convivial où jeunes et moins jeunes peuvent se rencontrer. La fontaine et un bac ont cependant été conservés.

Cette réaffectation permet également aux enfants de l'école d'attendre le bus en toute sécurité, à l'abri des intempéries.

Une belle réalisation environnementale qui mérite le respect de tous. Sachons la préserver.



En 2020



Le saviez-vous ?



Le village était équipé de deux autres lavoirs, sensiblement identiques à celui de la place, quoique plus petits.

L'un construit à « la Caoussade » (actuellement rue Philippe Amiel) subsiste toujours. Il a cependant bénéficié de quelques menues réparations.

On nommait le deuxième, situé au fond du village, le « bassin du Riou ». Il était légèrement différent des 2 autres. Composé de 3 bassins, il était alimenté par 2 robinets centraux. Indépendamment, la fontaine située non loin, remplissait un bac destiné à abreuver le bétail.

Démoli en 2000, son emplacement est devenu un parking.

En outre, 4 fontaines étaient implantées sur la commune : L'une à « Jardy » (actuellement place de l'Eglise), une autre à « Fièlère » (à l'entrée du chemin du communal, côté place,), une troisième au pied de la « Caoussade » et enfin une dernière à la « Carrière » (rue Henri Esquirol)

Desservant les habitations un peu éloignées des lavoirs centraux, ces points d'eau étaient utilisés essentiellement pour la consommation courante (boisson, préparation des repas,...)

Contrairement à celles qui alimentaient sans discontinuer les lavoirs, ces fontaines étaient munies d'un mécanisme que l'on actionnait pour les mettre en fonctionnement. Par mesure d'économie, l'écoulement de l'eau se stoppait automatiquement au bout d'un court laps de temps.

Autrefois, l'eau qui s'échappait de ces fontaines et lavoirs s'écoulait dans les caniveaux de rues avant de se déverser selon le cas, dans un proche ruisseau ou, le plus souvent, dans les fossés qui récupéraient les ruissellements d'eau de pluie en bordure des champs environnants.



Souvenir ... Souvenir

Elise raconte

« Au premier étage d'une maison située aux abords de la place, vivait Léontine. Cette personne âgée se déplaçait difficilement. Aussi, elle avait trouvé une solution pour s'approvisionner en eau... Elle remettait par la fenêtre un seau et un broc aux enfants du village, dont je faisais partie. Toujours prêts à rendre service, nous nous empressions d'aller remplir les récipients à la fontaine avant de les lui ramener. »

Andrée se souvient :

"A l'époque où nous n'avions pas encore de réfrigérateur, de temps à autres, en période estivale, Maman confiait à l'une de mes sœurs ou à moi-même, la surveillance du melon mis à rafraîchir dans une petite bassine sous le jet de la fontaine de la place. Nous accomplissions cette tâche, importante à nos yeux d'enfants, avec empressement, d'autant plus qu'elle nous donnait souvent l'occasion de retrouver les copines ! «

Cette scène, peu commune, avait attiré l'attention de Marcelle lorsqu'elle était enfant

« Durant les mois de juillet et août, Lisou, se réfugiait chez sa sœur pour fuir la chaleur torride de Toulouse. Elle venait chaque matin se brosser les dents et faire un brin de toilette à l'eau vivifiante de la fontaine du « Riou ».

Nous remercions chaleureusement Marcelle et Robert Corraze, Elise Fonta et Andrée Paillole pour l'aide apportée à la rédaction de cet article.

Correction

Dans la rubrique « Histoire Locale » du précédent bulletin, Il fallait lire « Frédéric Subra » sous la photo le représentant.

Nous vous présentons nos excuses pour cette erreur involontaire.

LA BIBLIOTHEQUE

Une touche d'humour dans une période morose

Le jeudi 30 juillet, à 20 h 30, une balade contée a été organisée à Mercus. Cette soirée offerte par le réseau de « lecture à la demande (LAD) » du Pays de Tarascon était ouverte à tous (petits et grands). Une vingtaine de participants ont sillonné les rues de Mercus au son de la voix rocailleuse du conteur ariégeois Bernard Oulié. Ses histoires, drôles et poétiques à la fois, ont enchanté l'auditoire. .

Bien entendu, Covid 19 oblige, les mesures sanitaires ont été scrupuleusement appliquées.

Une soirée de détente fort appréciée en ces temps de crise sanitaire.

Fermée pour cause de confinement, la bibliothèque a recommencé à fonctionner le 15 juin dernier, dans un premier temps, sous forme de "Biblio drive".



INFO PRATIQUE

Vous venez de vous installer sur la Commune ?

Pensez à vous présenter à la Mairie.

L'agent d'accueil enregistrera votre identité, celle des membres de votre famille et votre adresse.

Des renseignements concernant le fonctionnement des services utiles à la vie quotidienne (collecte des déchets ménagers, cantine et transports scolaires,) vous seront communiqués.

Vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour rencontrer Madame le Maire.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (bétonnières, scies mécaniques, perceuses, raboteuses, ponceuses et autres outils à moteur thermique ou électrique ; tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailluses, souffleurs de feuilles, taille-haies ...) et sont réglementés.

Ces activités domestiques se déroulent souvent les samedis et dimanches, jours de repos pour la plupart d'entre nous. Aussi, afin d'éviter tout conflit, chacun doit faire preuve de civisme et de compréhension.

Horaires durant lesquels peuvent être effectués ces travaux

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

En cas de non respect de ces dispositions, une contravention pourra être appliquée.

Madame le Maire s'adresse à vous

Encore une fois, des dégradations, ont été constatées sur une aire de jeux. Celle située sur la place de Garrabet vient d'être victime d'individus en panne d'imagination. Une façon d'agir que l'on qualifiera d'imbécile.

La corde d'une structure a été sectionnée, ou plus exactement brûlée, comme en attestent les mégots et allumettes trouvés sur les lieux.

Ces actes de vandalisme font encourir des risques aux enfants qui viennent jouer en ces lieux.

De plus, n'oublions pas : la réparation de ces dégâts entraîne des frais non négligeables pour le budget de la collectivité.

Les biens publics sont la propriété de tous, respectons les !

P. Testa



ET SI NOUS PARLIONS CHIFFRES

Les finances d'une commune sont assurées à la fois par les contribuables locaux, et les dotations de l'Etat. L'Europe, la région et le département peuvent également y participer occasionnellement

Le budget comporte une « section fonctionnement » destinée aux charges et aux recettes courantes, et une « section investissement » dédiée aux équipements ou travaux de grande importance. Les recettes de cette dernière proviennent essentiellement des subventions, de l'emprunt si le besoin s'en fait sentir, et de l'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Le budget primitif couvre la période du 1er janvier au 31 décembre. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année.

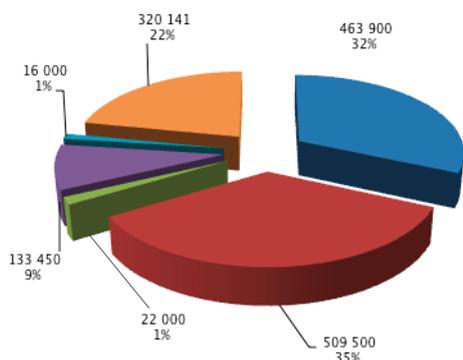
Ce délai qui court jusqu'au 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'un

nouveau conseil municipal, a été reporté en 2020 jusqu'au 31 juillet (crise sanitaire).

Le budget primitif 2020 voté le 27 juillet dernier s'équilibre à la somme de 1 427 842 € pour la section d'investissement et 1 464 991 € pour la section de fonctionnement

En section d'Investissement, le montant des dépenses prévu pour les opérations d'équipement s'élève à 1 076 342 €. Les subventions allouées représentent la somme de 26 499 €. Par conséquent la majeure partie du coût de ces travaux sera prélevée sur les fonds propres de la commune.

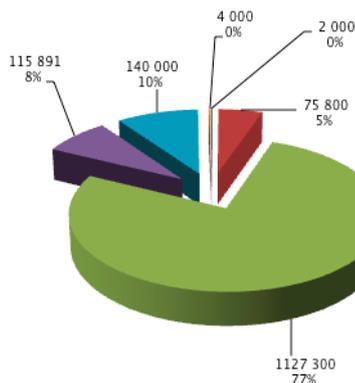
Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation des produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement

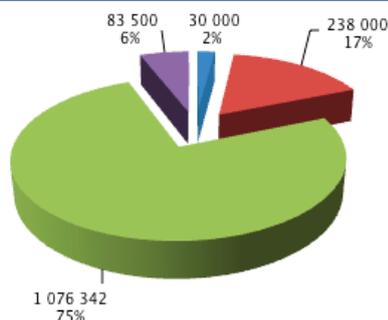
Fonctionnement

Recettes



- Atténuation des charges
- Produit des services, domaines, ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Dépenses

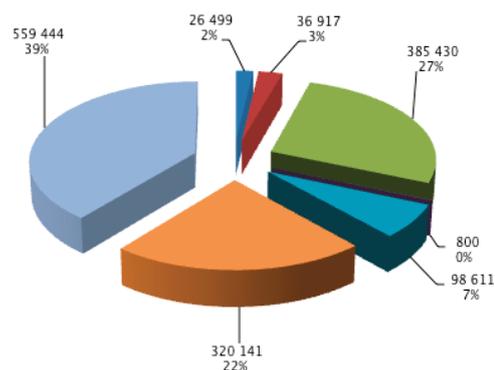


- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Opérations d'équipements
- Emprunts et dettes assimilés

Investissement

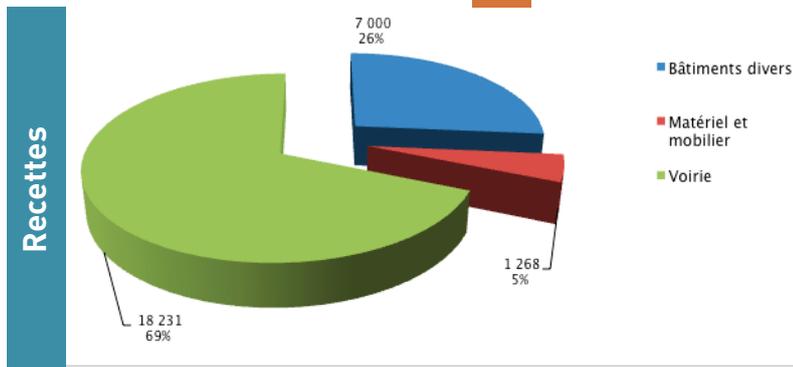
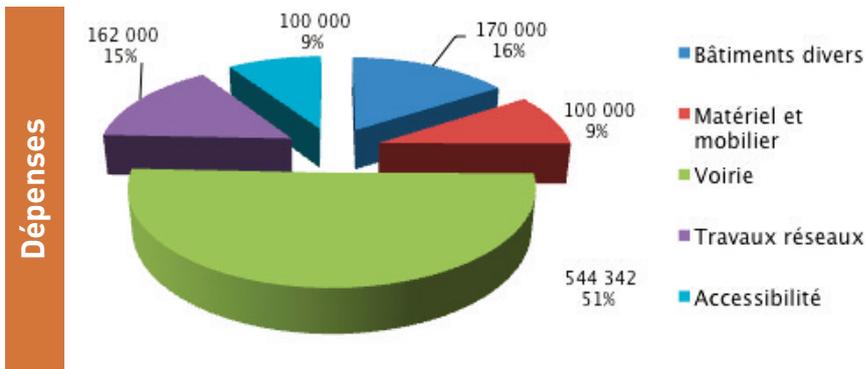
Y compris "restes à réaliser"

Recettes



- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers, réserves
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Dépôts et cautionnements reçus
- Produits des cessions d'immobilisations
- Virement de la section de fonctionnement
- Solde d'exécution positif reporté

Opérations diverses



Centre de Loisirs

l'Été, les « Pitchouns » se régalaient à Mercus Garrabet

Comme tous les mois de juillet, les « pitchouns » de l'Accueil de Loisirs du Pays de Tarascon, et les animateurs de LEC Grand Sud, qui gère les ALAE et ALSH pour la Communauté de Communes, se sont installés à Mercus Garrabet. Dans les jolis locaux aménagés pour les 3/6 ans, ils étaient plus de 30 parfois, à profiter des espaces, à gambader aux 4 coins du stade, ou à jouer dans la salle de sports. La plage de la Base Nautique, à quelques pas de là, les a souvent accueillis. Un court voyage qui les transportait au « bord de la mer », l'espace d'un après-midi sous le soleil. De nombreuses activités ont été proposées par l'équipe d'animation. Des sorties, à la « Forêt des sons, à Orly », au « Jardin Extraordinaire, à Lieurac » et même à la Ferme, tout à côté du Centre de Loisirs, à Mercus, ont rythmé les semaines. Un jeudi, pour leur plus grand bonheur, les 32 « pitchouns » présents ont découvert, en arrivant, qu'un « Pirate » les attendait ! Il s'agissait d'une structure gonflable, installée par MP



Event, à la demande de LEC Grand Sud ... et, immédiatement, tous l'ont adopté ! Les joues rouges témoignaient de la fougue avec laquelle tous et toutes se sont lancés sur le toboggan, sous le regard attentif et sécurisant de Thomas, Sophie, Yanis et Alexandra les animateur (trice-s).

Encore un bien bel été pour les plus petits de l'ALSH du Pays de Tarascon sur la Commune, grâce à nos belles installations.

Le personnel saisonnier

Cette année, le nombre de jeunes embauchés à la mairie pour occuper des emplois saisonniers a été restreint. Seules 4 candidatures ont été retenues. En effet, la réglementation en vigueur des mesures sanitaires, exigeait de lourdes contraintes matérielles et financières. De plus compte tenu de l'annulation des animations estivales, les besoins en personnel ont été amoindris.

Daniel, Iris, Nouredine et Océane ont été affectés essentiellement aux travaux d'entretien des bâtiments. Placés sous la tutelle du personnel titulaire, Ils se sont acquittés avec sérieux des tâches qui leur ont été confiées.

Nous leur souhaitons une bonne reprise scolaire ou universitaire.

travaux

Malgré un premier semestre 2020 perturbé par les évènements connus de tous, le conseil municipal n'est pas resté statique. Quelques travaux ont été effectués.

Bâtiments et installations sportives

- les logements d'Amplaing et de Garrabet ont été repeints.
- Un poêle à granules a été installé dans l'appartement situé rue du château d'eau à Amplaing
- Une cloison vitrée et une porte ont été installées entre les 2 classes de maternelle.
- La fenêtre de toit de l'Épicerie a été réparée, l'évier remplacé
- des étagères ont été aménagées et trois portes posées dans les vestiaires de la Salle polyvalente.
- les cages des buts de football ont été repeintes, une machine à tracer le terrain a été acquise
- Achat de matériel pour le restaurant scolaire : robot coupe légumes, ouvre boîte, conteneur thermique
- des travaux d'aménagement ont été réalisés à la crèche où la pompe à chaleur a été remplacée.
- réparation des jeux d'enfants à Garrabet

Voirie

- Création d'un emplacement de stationnement réservé aux livraisons des commerces à Mercus
- Pose de miroirs favorisant la visibilité à Garrabet et Mercus
- mise en place d'un panneau "présence d'enfants" à Croquié
- Abattage d'arbres présentant un danger :
 - à Garrabet, le long de la voie ferrée (à la demande de la SNCF)
 - à Amplaing

En cours

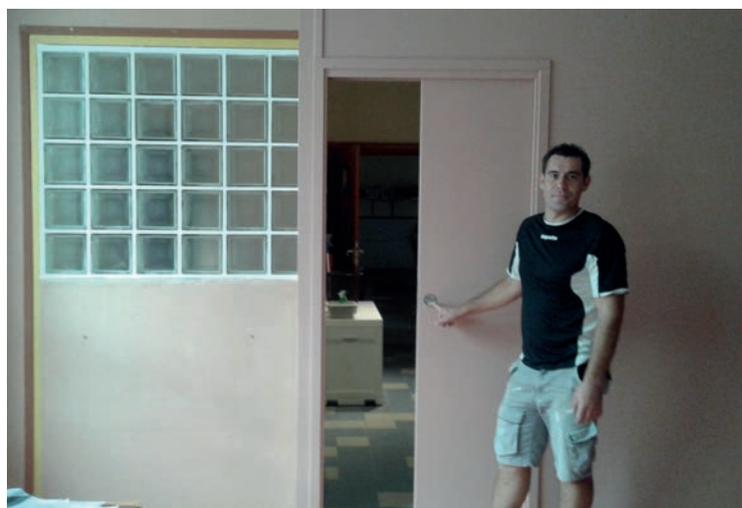
- Installation de climatiseurs à la maison de santé pluridisciplinaire
- Remplacement du système de sonorisation des cloches à Amplaing



Machine à tracer

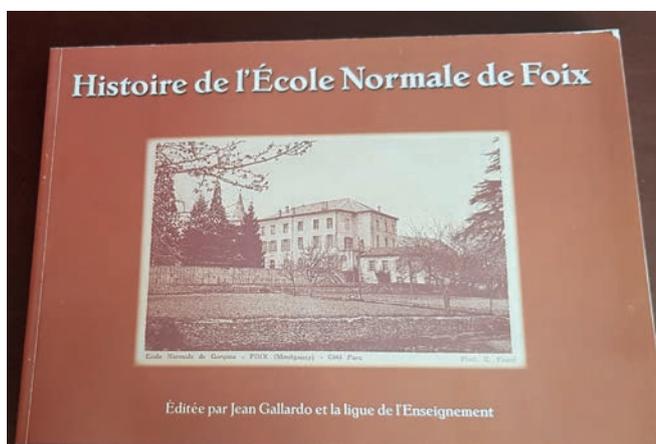


Vestiaire salle polyvalente



Ecole maternelle

Un mercusien à l'honneur



Jean Gallardo, enfant de Mercus a exercé la profession d'enseignant durant de nombreuses années. Désormais retraité, il vient d'éditer en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement, un documentaire relatant l'histoire de l'École Normale de Foix, d'où il est sorti instituteur

Jeannot comme se plaisent à l'appeler ses proches, a remis un exemplaire de cet ouvrage * à Madame le Maire. Il l'a dédié aux camarades avec qui il a passé des moments agréables sur les bancs de l'école communale de son village natal

Merci pour ce don.

* "l'histoire de l'École Normale de Foix" peut être consulté aux heures d'ouverture de la Mairie.



Une rentrée si particulière

Elèves, collégiens, lycéens et étudiants ont rejoint ou vont rejoindre dans les prochains jours, leurs établissements scolaires ou universitaires.

Nous leur souhaitons à tous une bonne rentrée, et espérons que le contexte sanitaire n'entravera pas leurs études.

Insolite



Ques aquo ?

Cette curiosité de la nature a grandi sur un plant de « solanum lycopersicum » à Amplaing, Sans doute afin de ne pas heurter la sensibilité des congénères de ce fruit insolite, Jean, le jardinier a préféré le cueillir avant maturité.

Triste fin pour cette tomate (car il s'agit bien d'une tomate)... Mais pas la pire : elle aurait pu finir dans une assiette torturée par une fourchette et un couteau !

Info de dernière minute

Malgré le nouveau confinement, la totalité des services municipaux a été maintenue. Les horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés.

C'est la rentrée

Le mardi 1er septembre enfants, enseignants et ATSEM ont repris le chemin de l'école.

Pour les tout-petits, les larmes font partie des affaires de classe. Les plus grands affichent leur joie à l'idée de retrouver les copains dont ils ont été séparés pendant de longs mois.

Germain Ramirez, Adjoint, a veillé à ce qu'aucun problème ne vienne perturber ce jour si important.

Il a participé notamment à la mise en place du protocole sanitaire. Laissons-lui le soin de s'exprimer sur le sujet.

« Effectivement, en ma qualité d'adjoint délégué aux affaires scolaires, j'ai procédé, en collaboration avec le corps enseignant et le personnel communal, à la mise en place, des mesures sanitaires destinées à protéger les enfants et les adultes.

La commune fournit le gel hydro alcoolique, ainsi que les masques destinés au personnel communal. Les écoles et l'ALAE ont été dotés de thermomètres médicaux. Un employé a été recruté en (CDD). Il est chargé de l'accompagnement des enfants dans le bus de transport scolaire, et participe à l'entretien et à la désinfection des locaux scolaires et périscolaires. Les classes, le restaurant scolaire et les pièces occupées par l'ALAE sont aérés et désinfectés deux fois par jour. »

Qu'en est-il des effectifs scolaires ?

« Cette année, 114 élèves (à la rentrée de septembre) ont pris place sur les bancs des 2 écoles.

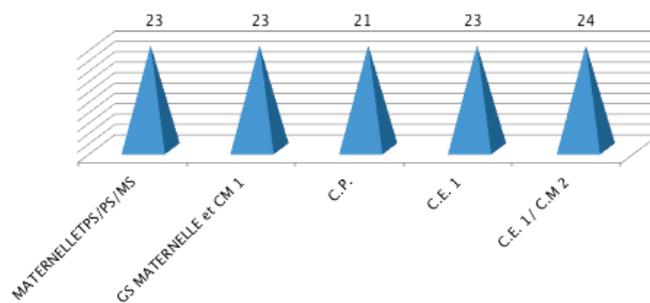
Un petit changement quant à leur répartition. Les enseignantes ont souhaité y apporter une légère modification.

La quasi-totalité des cours a été installée à Mercus. Seule la classe du CE 1, vu le nombre important d'élèves qui la compose, occupera l'école d'Amplaing. Tout compte fait, nous avons assisté à une rentrée quasi traditionnelle, quelque peu bousculée par la crise sanitaire. Nous restons persuadés, que grâce au savoir-faire de leurs enseignants, les enfants effectueront une année scolaire sereine. ».

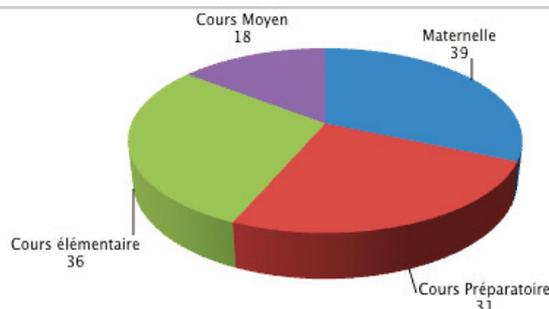
Pouvez-vous nous parler des services périscolaires
Les parents qui le souhaitent peuvent confier leurs enfants à l'ALAE. Ils sont pris en charge par des animateurs le matin entre 7 h 30 et 9 h 00 et le soir de 16 h 20 à 18/ h 30. Des activités pédagogiques leur sont proposées.

Les élèves peuvent prendre le repas de midi au restaurant scolaire. Durant cette pause méridienne ils sont encadrés par l'équipe de l'ALAE et les ATSEM. Les menus sont élaborés sur place par du personnel com-

EFFECTIFS : Par classe



EFFECTIFS : Par cours



munal. A ce propos, je me dois de préciser que compte tenu de la crise économique induite par la crise sanitaire, le conseil municipal a décidé de n'apporter aucune augmentation aux tarifs des tickets repas. Je précise également qu'un moyen de transport scolaire gratuit permet aux enfants de se rendre à l'école, à la cantine et à l'ALAE.

ATTRIBUTION DES CLASSES

MERCUS

Valérie Souvignet

TPS/PS/MS Maternelle

Estelle Laurençon

GS Maternelle
C.M. 1

Marie-Anne Campergue

CP

Laetitia Castaing

Directrice
Guillaume Potet
C.E.2 / C.M.2

AMPLAING

Bernadette Valero

Directrice
C.E.. 1

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 3 juillet 2020

Conseil d'administration du CCAS

Madame le Maire propose de constituer un conseil d'administration pour le CCAS avec 12 membres issus par moitié du conseil municipal et de la population.

- 6 conseillers municipaux: Roseline Riu, Patricia Saumande, Albertina Guiu, Virginie Arseguel, Jessica Anne et Auguste Pereira
- 6 administrés : Soledad AlcaINE, Claudine Cots, Gilles Calmont, Daniel Lafaille, Bruno Magand et Françoise Zoïa
Approuvé à l'unanimité

Conseil de Régie Municipale d'Electricité

Madame le Maire rappelle que le conseil d'exploitation de la régie municipale d'électricité comporte 8 membres (5 issus du conseil municipal et 3 issus de la population)

- 5 conseillers municipaux ont présenté leur candidature : Patricia Testa, Christophe Alauzet, Germain Flores, Albertina Guiu, Auguste Pereira
- 3 administrés ont proposé leur candidature : J.Louis Arseguel, Alex Moreno et Carlos Pereira
Approuvé à l'unanimité

Commission d'appel d'offres

Madame le Maire précise que la commission d'appel d'offres, qu'elle préside, est composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants

Ont été élus à l'unanimité :

Germain Florès, Roseline Riu, Christophe Alauzet, titulaires
Auguste Pereira, Albertina Guiu, Sébastien Rouget, suppléants

Communauté des communes : désignations des délégués aux différentes commissions
Ont proposé leur candidature :

Commission CLETC : Patricia Testa

Commission intercommunale des impôts directs :

- Albertina Guiu – titulaire
- Auguste Pereira : suppléant

Commission accessibilité : Albertina Guiu

Commission « SMECTOM » :

- Auguste Pereira – titulaire
- Jessica Anne – suppléante

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Délégations du Conseil Municipal au Maire
Madame le Maire explique que lors de la précédente délibération les attributions de délégations du conseil municipal au maire ont été votées. En complément à la dite délibération, des précisions doivent être apportées

Le conseil à l'unanimité décide d'apporter les précisions qui s'imposent

Comptes administratifs 2019

Commune

Z.A. de Barry

Maison de santé pluridisciplinaire

Approuvés à l'unanimité

Comptes de gestion 2019

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par le comptable du Trésor en fin d'exercice. Il est l'équivalent du compte administratif.

Commune

Z.A. de Barry

Maison de santé pluridisciplinaire

Approuvés à l'unanimité

Taxes locales pour l'année 2020

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas procéder à une augmentation du taux des 2 taxes locales.

Comptable du Trésor

Sur proposition du Madame le Maire, le conseil municipal fixe à 501.72 € le montant de l'indemnité allouée au comptable du Trésor.

Cessions de terrains

Madame le Maire précise que la procédure, lancée depuis plusieurs années, concernant les « biens vacants sans maître » vient d'aboutir. La commune est ainsi devenue propriétaire de quelques parcelles.

Elle précise que cette dernière peut être amenée à céder où à échanger certaines de ces parcelles.

Deux cas se présentent :

- Demande d'acquisition par un administré d'une parcelle mitoyenne à sa propriété (à Garrabet)

Madame le Maire propose d'accéder à cette demande moyennant un prix de vente de 500 € ainsi que la prise en charge des frais d'acte notarié par l'acquéreur

Approuvé à l'unanimité

- Demande d'acquisition par une administrée d'une parcelle jouxtant sa propriété (à Croquié)

Madame le Maire propose d'accéder à cette demande moyennant un prix de vente de 500 € ainsi que la prise en charge des frais d'acte notarié par l'acheteuse

Approuvé à l'unanimité

Emplois saisonniers

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les directives gouvernementales relatives à la situation sanitaire de notre pays, imposent des règles qui rendent compliquée l'embauche de personnel saisonnier. Aussi, elle propose que seuls soient créés quatre postes. Oui l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer quatre emplois saisonniers

Prolifération des chats

Madame le Maire rappelle que jusqu'en 2017 la commune était liée par une convention avec les vétérinaires les chargeant de la stérilisation des chats errants capturés sur la commune. Cette campagne de stérilisation s'avère coûteuse et peu efficace.

Par ailleurs elle précise qu'il existe des associations (1 à Tarascon, 1 à Foix) qui interviennent sur la prise en charge de ce type d'opération, ainsi que du placement des chats.

Afin de régler au mieux ce problème récurrent, et suite à de nombreuses doléances émanant d'administrés, Madame le Maire propose de rencontrer les responsables de ces associations. Une subvention annuelle pourrait leur être versée.

Questions diverses

- Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'un conseil municipal se tiendra le 10 juillet 2020 à 18 h 30. L'ordre du jour comportera le choix des délégués titulaires et suppléants qui participeront à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020.

A ce propos, une notice explicative a été re-

mise à chacun des conseillers municipaux.
- Germain Flores fait part au conseil municipal des plaintes reçues par des administrés dénonçant le bruit occasionné par du matériel d'entretien de jardin, utilisé notamment le dimanche matin.

Un rappel de la réglementation sera fait lors de la parution d'un prochain bulletin municipal.

- Afin de pallier au surcroît de travail rencontré par le personnel d'entretien des écoles, Madame le Maire propose que soit embauché dès la rentrée prochaine un agent technique.

- les problèmes rencontrés par les randonneurs, coureurs à pied, ou cyclistes, mordus par des chiens laissés en liberté par leurs propriétaires, ont été évoqués.

Séance du 10 juillet 2020

Madame le Maire rappelle que les élections sénatoriales se tiendront le 27 septembre 2020.

A ce propos il y a lieu de désigner 6 délégués (3 titulaires, 3 suppléants) pour participer au vote.

Ont été élus à l'unanimité :

- titulaires : Patricia Testa, Germain Ramirez, Patricia Saumande

- suppléants : Albertine Guiu, Philippe Caraud, Roseline Riu

Séance du 27 juillet 2020

Affectation des résultats de l'exercice 2019
1°/ Budget principal

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter l'excédent 2019 en section d'investissement du budget 2020

2°/ Budget Maison de santé pluridisciplinaire

Les résultats de clôture de l'exercice 2019, seront reportés sur le budget 2020 - approuvé à l'unanimité

3°/ Budget ZA de Barri

L'excédent 2019 sera reporté sur l'exercice 2020 - approuvé à l'unanimité

Budgets 2020

- Budget principal

Il s'équilibre à la somme de 1 464 991 € en section de fonctionnement et à celle de 1 427 842 € en section d'investissement -

Madame le Maire propose d'allouer à chaque association une subvention identique à celle de l'année précédente. Approuvé à la majorité : (1 abstention - 13 pour)

- Budget de la Maison de santé pluridisciplinaire

Équilibré à la somme de

- 18 138 € pour la section de fonctionnement

- 417 455 € pour la section d'investissement

Approuvé à l'unanimité

- Budget de la ZA de Barri

Équilibré à la somme de

- 142 620 € pour la section de fonctionnement

- 129 643 € pour la section d'investissement

Approuvé à l'unanimité

Tickets restaurant scolaire

Madame le Maire rappelle les tarifs des tickets du restaurant scolaire : 3.40 € pour enfants domiciliés sur la commune, 3.90 € pour ceux domiciliés hors commune, 2.40 € /repas servi à la crèche et 6.60 € pour les adultes fréquentant la cantine

Afin de ne pas grever le budget des familles déjà affectées par la crise économique actuelle, elle propose de ne pas augmenter ces tarifs pour l'année scolaire 2020/2021, et ce malgré le coût que représentent les améliorations apportées au niveau de la cuisine.

Approuvé à l'unanimité

Personnel

Sur proposition de Madame le Maire, et pour assurer l'évolution de la carrière d'un agent, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe.

Approuvé à l'unanimité

Logement de Garrabet

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide d'apporter les modifications suivantes dans le bail de location du logement communal de Garrabet :

- Montant des charges locatives : 140 €/mois

- Montant de la caution : 365 €

Le montant mensuel du loyer reste inchangé

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses

Suite à un surcroît de travail lié à la crise sanitaire, concernant notamment l'entretien des salles de classe le conseil municipal, à la majorité (1 abstention - 13 pour) sur proposition de Madame le Maire décide de créer un emploi d'agent technique pour la période comprise entre le 1er septembre 2020 et le 28 février 2022. Durée hebdomadaire 35 heures.

Madame le Maire rappelle que la passerelle qui enjambe le Serbel en dessous de l'usine Praxair était détériorée. Elle vient d'être remise en état. La totalité du coût des travaux sera prise en charge par l'EDF. Elle précise que cette entreprise a émis le souhait de céder l'ouvrage à la commune.

Séance du 26 août 2020

- Rentrée scolaire 2020/2021

Madame le Maire donne lecture du protocole sanitaire reçu pour la rentrée 2020

Il a été allégé, il sera mis en place le jour de la rentrée scolaire.

Un agent a été recruté. Il apportera de l'aide au personnel chargé de l'entretien des locaux scolaires et périscolaires, et sera chargé de l'accompagnement des enfants dans le bus de transport scolaire.

La mairie s'est dotée de thermomètres et de colonnes de distributeurs de gel hydro alcoolique. Ils seront attribués aux 2 écoles et à l'ALAE.

L'aide aux devoirs ne sera pas assurée durant le 1er trimestre,

La possibilité de maintenir le spectacle de fin d'année sera étudiée.

- Activités associatives

Roseline Riu, adjointe déléguée aux associations donne lecture des courriers reçus des présidents de plusieurs associations, concernant la reprise de leurs activités.

Madame le Maire charge la commission "vie associative" de demander à chaque association concernée le protocole qu'elle mettra en place en cas de reprise. Ils devront être approuvés par le conseil municipal.

Les salles communales pourraient éventuellement être louées à nouveau aux particuliers dès la fin du mois d'octobre.

- Questions diverses

- Diagnostic "sécurité" mis en place sur la commune : un appareil détecteur de vitesse des véhicules légers et poids lourds a été installé sur la traverse de Garrabet. Il le sera prochainement sur celle de Mercus

- Une télé alerte concernant la fermeture temporaire (du 1 au 18/09/2020) des bretelles d'accès à la 2x2 voies sera faite

- Le SMECTOM ayant rencontré un problème technique, le nettoyage des bacs de collectes des déchets n'a pu être réalisé

- Problème de stationnement place Henri Martin à Mercus. Les propriétaires des véhicules concernés seront contactés

- Des dégâts matériels ont été occasionnés par des véhicules Chemin de Nougardé à Garrabet

- Des problèmes liés à l'assainissement surviennent à Croquié. Il sera demandé au SMDEA de trouver des solutions à court terme.

- Fibre optique : elle devrait être développée sur Mercus en 2022

Etat Civil

NAISSANCES

8 juillet 2020 : Ethan NADAUD

28 août 2020 : Harley DEJEAN WEBLEY

15 septembre 2020 : Farès TANCREDI

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE

19 septembre 2020 :

Emilie, Lisa DEJEAN

&

Mathieu François ALVES

Nos meilleurs vœux

de bonheurs aux nouveaux époux

DECES

14 juillet 2020 : Maria, Antonia MARTIN

03 août 2020 : Manuel ALCAINE

"

*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*

Manuel Alcaïne s'en est allé...



« Manolo », comme le surnommaient affectueusement ses proches, est né le 25 mai 1943 à Ornlac de parents espagnols venus en France pour fuir le régime franquiste. Il a exercé la plus grande partie de sa vie professionnelle chez EDF Sportif dans l'âme, il a pratiqué durant de nombreuses années le rugby, notamment au sein de l'équipe de Tarascon.

Passionné de montagne, une autre activité lui tenait à cœur : la chasse. Il a été durant plusieurs années président de l'ACCA de Mercus.

Entré en politique en 2001, il a exercé avec brio les fonctions d'adjoint au Maire durant 13 ans.

Dévoué, au service des administrés, il n'hésitait pas à apporter son aide au personnel technique notamment lors des opérations de déneigement.

En 2014, peut-être mu par un pressentiment, il n'a pas souhaité renouveler son mandat électif.

Il menait dès lors une retraite paisible auprès des siens, jusqu'à ce que la maladie survienne.

Lundi 3 août, Manolo a rejoint le royaume de ses ancêtres. Tant il était estimé, une foule innombrable l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure.

Adieu Manolo

Merci à Soledad, son épouse, Cécile et Marjorie, ses filles, de nous avoir permis de publier cet hommage.



LA VIE ASSOCIATIVE

Après avoir été mises en sommeil pendant de longs mois, les associations recommencent à vivre. Les salles municipales avaient rouvert leurs portes.

Cependant, le virus circule toujours. Aussi, une nouvelle période de confinement a été instaurée par le Gouvernement.

Le monde associatif doit à nouveau suspendre ses activités.

Les salles municipales ont dû être fermées.

Une période difficile s'annonce, cependant, ne nous laissons pas sombrer dans le défaitisme.

Animations

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS AUSSI, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS, EN ACCORD AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL, A DÉCIDÉ DE NE PAS ORGANISER CETTE ANNÉE, LE TRADITIONNEL REPAS DE NOËL DES SÉNIORS.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOUS PRIONS D'EXCUSER CETTE DÉCISION MOTIVÉE PAR LE DÉSIR D'ASSURER VOTRE PROTECTION AINSI QUE CELLE DE VOS PROCHES.

